



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

"Occupation du domaine public" Jardin de la Victoire

Rappel : dans le cadre de l'application du nouvel article de loi L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, la mairie de La Baule-Escoublac s'engage valoriser l'occupation du domaine public en permettant un égal traitement entre les opérateurs économiques intéressés.

Objet de la consultation :

La présente consultation est relative à l'occupation du domaine public au jardin de la victoire (Coté avenue du Maréchal JOFFRE)

L'exploitation de cet espace est dédiée exclusivement à l'exploitation commerciale d'un manège ou activités ludiques à l'adresse des enfants.

Nom de l'organisme donneur d'ordre :

Commune de La Baule-Escoublac

Lieux et période d'occupation :

Lieu d'implantation : Au jardin de la victoire, coté av. Maréchal JOFFRE

Durée de l'occupation : 3 ans

Redevance :

Montants des redevances votés en conseil municipal et relatifs aux espaces dédiés pour l'année 2021 : Un espace de moins de 180 m² : 2800€ (un changement tarifaire pourra avoir lieu chaque année)

Dépôt de candidature :

Dossier de candidature à télécharger sur le site de la Ville de La Baule-Escoublac ou à retirer en mairie auprès du service du Commerce

Critères de sélection des candidatures :

La proposition des candidats sera évaluée à la mesure des critères suivants :

- Le descriptif détaillé de l'activité de loisir soumise par le candidat,
- La pertinence de l'activité au regard de la population à laquelle l'activité s'adresse,
- Cohérence de l'intégration de la proposition au jardin de la Victoire

- **Renseignements techniques et administratifs :**

Mairie de La Baule-Escoublac Service du Commerce

BP 172

7 avenue Olivier Guichard

44504 LA BAULE-ESCOUBLAC

Tél. 02 51 75 75 24

E-mail : commerce@mairie-labaule.fr

Date et heure limites de réception des offres : 20/09/2021

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées ou déposées :

Mairie de La Baule-Escoublac

Service Commerce

BP 172

7 avenue Olivier Guichard

44504 LA BAULE-ESCOUBLAC

Pour le Maire,
l'Adjointe au Maire en charge de
l'attractivité,
du développement économique et du
tourisme.

Laurence BRIAND



Date d'affichage du présent avis à la publication : 05/07 /2021